



Fédération
québécoise
de la montagne
et de l'escalade



Rémunération journalière officiels Coupe Québec - Saison 14

A) Différents postes disponibles	
	<i>Ouvreur.euse en chef : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D2	250\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement)
Coupe Qc D1	275\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement) durée qui peut varier selon l'événement
Championnat provincial D1	300\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement) durée qui peut varier selon l'événement
	<i>Assistant.e Ouvreur.euse en chef : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D2	225\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement)
Coupe Qc D1	250\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement) Durée qui peut varier selon l'événement
Championnat provincial D1	275\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement) Durée qui peut varier selon l'événement
	<i>Ouvreur.euse : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D1	200\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement) Durée qui peut varier selon l'événement
Championnat provincial D1	200\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement) Durée qui peut varier selon l'événement
	<i>Apprenti Ouvreur.euse : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D1	Bénévole accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
Championnat provincial D1	Bénévole accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
	<i>Président.e du jury : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D2 (sans Juge en chef)	225\$/jour
Coupe Qc D1	250\$/jour
Championnat Provincial D1	300\$/jour

	<i>Juge en chef : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D1	200\$/jour
Championnat Provincial D1	225\$/jour
	<i>Apprenti juge en chef : voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	Bénévole accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
	<i>Juges de bloc/difficulté : voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	Bénévole 16 ans et plus accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
	<i>Assistants.es juges de bloc/difficulté : voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	Bénévole 14 ans et plus accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
	<i>Formateur.rice 1er de cordée : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
	250\$/formation
	<i>Assureur.euse 1er de cordée en chef : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
	150\$/jour
	<i>Assureur.euse 1er de cordée : voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	18 ans et plus
	100\$/jour (75\$ qualification / 25\$ finale)
	<i>Assureur.euse moulinette : voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	18 ans et plus
	Bénévole accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
	<i>Gestionnaire d'Isoloir : voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	Bénévole accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)
	<i>Gestionnaire de l'accueil des athlètes et des officiels bénévoles voir section C) Autres allocations officiels bénévoles</i>
	Bénévole accès au programme de récompense des bénévoles de la FQME (informations à venir)

	<i>Présentateur.trice d'événement : voir section B) Autres allocations officiels rémunérés</i>
Coupe Qc D1	250\$/jour
Championnat Provincial D1	400\$/jour
	B) Autres allocations officiels rémunérés
	Dédommagements applicables en fonction de la distance (à plus d'une heure du lieu de résidence)
	1. Hébergement payé par la FQME
	2. Déplacement : (nbre de km à l'aller x 0.45\$) à ajouter sur la facture.
	Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)
	1. Demi-journée : un repas inclus (diner ou souper)
	2. Journée complète : deux repas inclus (diner et souper)
	3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion
	C) Autres allocations officiels bénévoles
	Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)
	1. Demi-journée : un repas inclus (diner ou souper)
	2. Journée complète : deux repas inclus (diner et souper)
	3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion